



République et canton de Genève

Commune de CAROUGE

Dans sa séance d'installation du 2 juin 2020, le Conseil municipal a voté la délibération municipale 002-2020 : Proposition du Conseil municipal relative à l'assermentation des membres du Bureau du Conseil municipal.

En suite de sa prestation de serment, le Conseil municipal a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 2020-2021, lequel est formé de la façon suivante :

Président	Didier PROD'HOM
Vice-président	Dominique BARBUZZI
Secrétaire	Alain ETIENNE
Vice-secrétaire	Jean-Jacques GERSTER

Le Président :

Didier PROD'HOM